

FELD, Verner J. *The Future of European Security and Defense Policy*. Boulder-London, Lynne Rienner Publishers-Adamantine Presse Limited, 1993, 192 p.

Stéphane Roussel

Volume 24, Number 4, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703254ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703254ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Roussel, S. (1993). Review of [FELD, Verner J. *The Future of European Security and Defense Policy*. Boulder-London, Lynne Rienner Publishers-Adamantine Presse Limited, 1993, 192 p.] *Études internationales*, 24(4), 896–898.
<https://doi.org/10.7202/703254ar>

vécues dans les années 30, est loin d'être convaincante. En effet, l'auteur met en évidence la nature des difficultés que doit affronter l'actuel système des années 90, notamment le retour chez les États à une politique mercantile dans le processus des échanges commerciaux (p. 113). En définitive, la seule originalité que je retiens est la perspective historique du chapitre 1 qui met en évidence les besoins et la volonté des nations d'échanger entre elles, et ce depuis la nuit des temps.

Daniel LEDUC

Département de science politique
Université Laurentienne, Sudbury, Canada

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET MILITAIRES

FELD, Verner J. *The Future of European Security and Defense Policy*. Boulder-London, Lynne Rienner Publishers-Adamantine Presse Limited, 1993, 192 p.

Le débat sur l'avenir de la sécurité européenne est certainement l'un des plus complexes et des plus intéressants parmi ceux qu'a fait naître la fin de la guerre froide. Plusieurs organisations multilatérales (UEO, OTAN, CSCE, CE), complémentaires ou concurrentes selon le point de vue, se côtoient au sein de «l'architecture de sécurité européenne», dont la forme définitive reste encore à établir. C'est dans ce débat que s'inscrit l'ouvrage du professeur Werner J. Feld, qui cherche à déterminer, parmi les multiples options proposées, quel système de sécurité semble le plus efficace et le mieux adapté pour l'Europe occidentale.

L'auteur se range parmi les «européanistes», ceci au sens où il privilégie un système de sécurité construit autour de la Communauté européenne plutôt que de l'OTAN, trop souvent perçue comme un moyen de maintenir la dépendance de l'Europe vis-à-vis des États-Unis. Il ne s'agit cependant pas d'un réquisitoire ou d'un texte polémique, mais plutôt d'une évaluation rigoureuse des intérêts des États européens et de la volonté exprimée par les dirigeants et la population.

Les premiers chapitres de l'ouvrage sont consacrés à brosser un portrait de la situation actuelle et à présenter certains éléments qui orientent la réflexion sur l'avenir de la sécurité européenne. L'auteur traite notamment de l'évolution de l'OTAN depuis 1991, des forces et faiblesses de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, de la renaissance de l'Union de l'Europe occidentale, ainsi que des implications des récents développements touchant à l'Union politique et économique. La reconstruction du système de sécurité est devenue incontournable, ceci non seulement pour l'adapter au nouveau contexte politique de l'Europe de l'après-guerre froide, mais aussi pour répondre aux pressions de l'opinion publique, de plus en plus favorable à l'établissement de l'Union politique et d'une politique de sécurité commune.

Si la création d'un système de sécurité autour du noyau de la Communauté européenne semble répondre aux intérêts d'une partie importante de la classe politique et de la population européenne, cette option n'est pas sans poser de sérieux problèmes. Comme le souligne l'auteur à

plusieurs reprises, la forme et la nature de ce système de sécurité seront inévitablement liées à celles de l'Union politique, ce qui, dans l'état actuel, laisse planer de nombreuses incertitudes. Le choix entre un système de type fédéral (qui conférerait de plus larges pouvoirs au Parlement européen) et un élargissement des compétences de la Communauté (modèle «intergouvernemental») aura en effet des conséquences directes sur les institutions, le mode de prise de décision et l'organisation du futur système de sécurité européen. Feld évalue les projets liés à l'une ou l'autre de ces options et souligne que, si le modèle fédéral présente l'avantage de combler le «déficit démocratique» dont semble souffrir la Communauté, le second paraît plus aisément réalisable à partir des traités existants et sur lesquels est fondé l'Europe communautaire. L'examen des avenues possibles fait également ressortir l'existence de divergences, parfois très profondes, qui opposent les différents gouvernements sur la forme que devrait prendre le système de sécurité. Certains, comme le Royaume-Uni, le Danemark ou les Pays-Bas – sans parler des États-Unis – ont en effet exprimé leurs réticences à adhérer à un système de sécurité qui pourrait contribuer à marginaliser l'Alliance atlantique.

La mise en place d'un système de sécurité purement européen soulève également des interrogations au plan militaire, et plus particulièrement au niveau organisationnel et opérationnel. Ici encore, l'incertitude règne. Pour plusieurs, l'UEO sera appelée à jouer, au cours des années à venir, un rôle de plus en plus impor-

tant au niveau opérationnel, et pourra devenir le véritable «bras armé de l'Europe», complètement intégré à la Communauté. Dans cette optique, Feld encourage, en dépit des coûts que cela implique et des querelles de compétences avec l'OTAN, la création d'une force de réaction rapide propre à l'UEO. À cet égard, les expériences de la coopération franco-allemande et de la création de l'«Eurocorps» semblent prometteuses. Par ailleurs, il souligne la nécessité de réévaluer le rôle des forces nucléaires françaises et britanniques pour créer une «force de dissuasion européenne».

Il s'agit d'un ouvrage très bien écrit, bien documenté, de facture rigoureuse, qui offre une excellente revue des options qui s'inscrivent dans la perspective «européaniste», et qui soulève des questions importantes, souvent ignorées dans ce type d'analyse. Ainsi, l'un des aspects les plus originaux réside dans l'importance qu'accorde l'auteur à l'attitude de l'opinion publique et du Parlement européen, de même qu'à la nécessité de combler le «déficit démocratique» au sein des institutions qui devront présider aux destinées de l'Europe unie et de la politique de sécurité commune.

Quelques remarques s'imposent toutefois. Pour mieux asseoir son point de vue européeniste, Feld aurait pu accorder plus d'importance à la réfutation de la «thèse atlantiste». L'OTAN, qui s'est en effet adaptée avec une rapidité surprenante au nouvel environnement stratégique, et qui s'est imposée, avec la création du Conseil de Coopération Nord Atlantique (COCONA), comme le principal forum de négociation avec les États est-euro-

péens, constitue toujours un sérieux rival pour un système de sécurité construit autour de la CE.

Le sujet lui-même impose certaines limites à l'analyse. Il s'agit en effet d'un processus toujours en cours, et le lecteur a parfois l'impression frustrante de rester à la limite d'une «terre inconnue». Cet ouvrage pose, en effet, plus de questions qu'il n'apporte de réponses et, en ce sens, il est représentatif du débat dans lequel il s'inscrit. Il n'en demeure pas moins un guide fort utile pour s'y retrouver parmi le foisonnement de propositions et de projets touchant à la gestion des questions de sécurité dans une Europe unifiée, ainsi que pour comprendre les problèmes qui s'y rattachent.

Stéphane ROUSSEL

Département de science politique
Université de Montréal

INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. *La gestion des crises internationales. L'expérience des armées*. Paris, La Documentation Française, Coll. «Revue française d'administration publique, No. 62», 1992, pp. 197-360.

Quatre principaux thèmes sous-tendent le numéro 62 de la *Revue française d'administration publique* consacrée à la gestion des crises internationales: les crises internationales et forces armées, l'adaptation de l'organisation militaire, une pluralité d'acteurs face à des crises multiformes et les armées face aux médias.

Dans «crises internationales à dimension militaire» Michel Louis Martin et André G. Cabanis ont expli-

qué l'évolution des conflits internationaux qui conservent encore selon les auteurs «le caractère de lutte inexorable opposant des adversaires qui ne peuvent, chacun pour ce qui le concerne imaginer de survivre sans avoir éliminé l'autre» (p. 206). Selon ces derniers, les crises locales sont utilisées par les deux Grands pour exercer des oppositions fondamentales. Les conflits locaux ont été souvent exploités pour tester les forces, les capacités de contrôle, de maintien de l'équilibre mondial et parfois dissuader la manifestation d'éventuelle ambition. Dans cet environnement de surveillance, un abus de position n'est pas admis: l'ONU s'est donné le rôle de gendarmerie mondiale, les États-Unis se présentent comme un acteur à rôle prédominant, tandis que la France et la Grande-Bretagne se contentent de veiller au calme dans leurs anciennes colonies.

Pour Yves Boyer, les crises internationales sont pour les États-Unis une occasion à saisir pour accroître leur influence. Leur implication dans les différentes crises leur a permis de corriger des erreurs ressenties dans les crises précédentes, aussi bien au niveau militaire que diplomatique. Ainsi, de l'intervention contre la Grenade à Desert Storm, les États-Unis ont considérablement amélioré les méthodes et les moyens de gérer les crises.

En ce qui concerne l'organisation militaire face à la gestion des crises, l'adaptation se fait difficilement pour deux raisons, notamment, selon François Cailleteau: L'ennemi est changeant et pas toujours prévisible d'une part; et d'autre part, l'organisation militaire a des règles plus pour